

MODE D'EMPLOI

Article N° : 32 810 03 / 32 810 05 / 32 815 05 / 32 816 05 / 32 825 00

ECHELLES D'ACUITE VISUELLE

Sortez l'échelle de son emballage, la déplier avec précaution pour ne pas rayer les plaques.
Accrocher l'échelle au mur par l'intermédiaire de la chaîne à une hauteur d'environ 180cm.
Le sujet doit se tenir à une distance égale à « D » indiqué sur l'échelle (3 ou 5 mètres).
Tester auparavant la vision en mode binoculaire puis procéder successivement chaque œil en masquant l'œil non testé par un objet opaque.
Ne peut être utilisé que par des professionnels ayant reçus une formation spécifique.

PRECAUTION D'EMPLOI :

Éviter tout éclairage pouvant altérer la vision normal du test.
Vérifier que l'échelle soit bien à plat sur le mur, sans angle.
Bien prendre soin de l'impression graphique, éviter les rayures.
En cas d'altération du lettrage changer de produit.